

Les bases du CSE (1 ou 2 jours - Moins de 50 salariés)

Les réclamations du personnel n'ont pas disparu avec la fin des DP tout comme les CSE des entreprises de moins de 50 salariés n'ont pas gagné les prérogatives des plus grands CSE. Cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas de bonnes raisons et quelques moyens d'action pour défendre l'application du droit du travail et veiller à la santé des salariés. Ce stage, idéalement sur deux journées, vous donne les moyens d'agir.



OBJECTIFS

- **Connaître le cadre juridique des « petits » CSE**
- **Porter les réclamations des salariés**
- **Intervenir sur les questions SSCT**



Les particularités du CSE de moins de 50 salariés

Mise en place du CSE et seuil d'effectif

Incidences de l'absence de personnalité civile

Champ d'intervention plus limité et absence d'activités sociales sauf négociation

Un rôle en matière de droit du travail et négociation collective

Présenter les réclamations des salariés

Des droits d'information et de consultation

Un rôle en cas de procédure de licenciement

Assister les salariés en cas de discrimination

Négocier un accord avec le CSE

Un rôle du CSE en matière de santé, sécurité et conditions de travail

Veiller à la santé, à la sécurité et aux conditions de travail des salariés, intervenir sur le DUERP

L'enquête en cas d'accident du travail

L'alerte en cas d'atteinte à la personne

Le danger grave et imminent (DGI)

Les relations avec l'inspecteur du travail et le médecin du travail

La formation SSCT des élus du CSE

Le fonctionnement du CSE

Réunions avec l'employeur, votes et registre des réclamations

Les moyens de communication du CSE

Heures de délégation, reports et mutualisation depuis la réforme du Code du travail

La liberté de déplacement des membres du CSE

Invoquer si besoin le délit d'entrave

Le mandat des élus

Articulation du mandat d'élu avec le contrat de travail

La protection des membres du CSE

La protection en cas de discrimination

Fin anticipée du mandat et élections partielles



1 ou 2 jours

Possibilité de session intra toute l'année



Intervenant juriste social



1000 € nets sur un jour,

1800 € nets les deux jours

Quel que soit le nombre de participants